



## ► Ça roule pour les mobilités douces

Dans le cadre de l'élaboration du PDU 2020/2030, qui vient d'obtenir un avis favorable et sans réserve du Commissaire enquêteur, l'agglo poursuit son effort en faveur d'un équilibre durable entre mobilité et protection de l'environnement. Transports collectifs, voie verte, navettes maritimes... tout est bon pour désengorger le territoire. Et ça marche...

### Une voie verte entre Balaruc et Sète...



L'idée première, c'était de relier les communes du Nord et du Sud du bassin de Thau par la requalification de la RD2 en boulevard plus urbain, incluant notamment une voie réservée aux bus et une voie verte longeant la RD2, dédiée aux piétons et aux 2 roues non motorisés. « Au regard des consultations publiques qui ont été organisées par l'agglo sur tout le territoire, lors du lancement du PDU, nous avons commencé par la voie verte », déclare Eric Vandeputte, chef du service Mobilité de l'agglomération.

Large de près de 4 m, cette voie prend la place de l'ancienne voie ferrée. Dans sa première phase, soit près de 4 km, elle va relier Balaruc-le-Vieux au canal de La Peyrade situé sur le territoire de Frontignan. Les usagers pourront poursuivre jusqu'à Sète par 2 itinéraires existants : un itinéraire provisoire jusqu'à la gare de

Sète et un autre qui longera le canal jusqu'au quai des Moulins. Ce dernier desservira le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal. Actuellement, le tronçon BLV/canal de La Peyrade, en chantier depuis début septembre, devrait être achevé avant la fin de l'année. Au-delà, l'existence d'une signalisation toujours active, propriété de la SNCF, empêche l'agglo de poursuivre plus avant les travaux d'aménagement. Elle doit attendre le démantèlement par la SNCF de ces installations.

Parce qu'elle est située très exactement sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, les travaux de la voie verte ont un impact limité sur l'environnement. Le soin particulier porté sur la qualité paysagère vise à préserver un certain côté sauvage aux abords de l'étang et à mieux fondre le projet dans le paysage. L'aménagement est conçu pour recréer des espaces de biodiversité et dispenser une ombre naturelle tout le long de son parcours. Le revêtement est un matériau utilisant un liant végétal clair pour l'enrobage des granulats biosourcés, issus de dérivés du pin et autres essences résineuses, non revalorisés dans l'industrie. Cette voie est exclusivement dédiée aux modes doux, non polluants. L'éclairage choisi, respectueux en particulier de la faune souvent gênée par la lumière des villes, fonctionne à l'énergie solaire et pourra être modulé en fonction des usages et des plages horaires (+5h après le coucher du soleil et +3h avant le lever). Les travaux sont financés à hauteur de 20% par le Conseil Départemental.



## Les navettes fluviales en plein essor



98 000 voyageurs sur les villes de Sète et Marseillan, entre mai et septembre, dont 40 000 pour les seules matinées d'été hors marché de début juillet à fin août, c'est dire que les navettes fluviales de SAM ont le vent en poupe. Juste pour les mercredis matin, jour de marché à Sète, 45 000 voyageurs ont été enregistrés de mai à septembre avec un pic de plus de 4 100 usagers en une seule matinée au mois d'août. Soit une moyenne à 2 200 personnes par mercredi matin. Pour tout ce qui concerne les festivals et la Saint-Louis, 13 000 voyageurs ont été enregistrés, avec une moyenne de 350 personnes/trajet, un pic de + de 600 personnes pour Fiest'à Sète et un autre de 1 400 personnes pour le Festival de l'huître de Bouzigues. « Pour ce dernier, l'agglomération a mis le paquet en proposant un service renforcé par rapport à l'année précédente », explique Eric Vandeputte, Chef du service Mobilité. « Soit 9 allers/retours par jour entre Sète et Bouzigues sur les deux jours du festival ». Preuve que lorsque l'offre est importante, l'attente ne demande qu'à s'exprimer.

## Une nouvelle appli pour le Rezo Pouce

Créé il y a tout juste un an, le Rézo Pouce du Bassin de Thau rassemble près de 300 inscrits sur le périmètre, sans compter les utilisateurs occasionnels qui ne s'enregistrent pas et les visiteurs qui transitent par le Rézo Pouce Vacances. Pour un meilleur confort et une meilleure fluidité, une nouvelle application est désormais téléchargeable pour les abonnés. Ils peuvent programmer un trajet 24h à l'avance. Ils peuvent également créer uniquement sur l'application un mot clé et un hashtag associés à un événement pour entrer en contact avec des personnes intéressées par le même événement, match de foot ou de volley, concert, soirée théâtre... qu'ils soient conducteurs ou passagers.

☒ Pour plus de renseignements, contacter le 05 63 05 08 00.



### RENCONTRE AVEC CLAIRE DUBOIS, NOUVELLE CHARGÉE DE MISSION « VÉLO » À L'AGGLOPÔLE

*mes études cette année et j'ai tout de suite candidaté sur le poste chargé de mission vélo. Je viens juste de prendre mes fonctions. Je pratique moi-même les mobilités actives, particulièrement le vélo, que ce soit dans ma vie de tous les jours ou pendant mes loisirs. J'ai saisi l'occasion de travailler pour un territoire qui me plaît et sur un poste qui colle à mes convictions".*

Les missions sur lesquelles Claire Dubois va être amenée à intervenir sont nombreuses : mise en œuvre du schéma cyclable intercommunal (mission co-financée par l'ADEME), suivi de la subvention Véhicules électriques, participation aux orientations stratégiques en matière de politique vélo et à l'élaboration des grands projets structurants en matière de mobilité, mise en œuvre d'actions définies dans le PDU. "En résumé, ma mission est de favoriser tout ce qui est lié au schéma cyclable et d'élaborer le document de référence à partir duquel l'agglomération mettra en place les aménagements ciblés par cette étude", explique-t-elle.

Les principaux objectifs étant de combler les discontinuités cyclables entre les communes du bassin de Thau et de lever les deux freins qui dissuadent la plupart des gens d'utiliser un vélo : leur sécurité

physique et le vol de leur machine. "Nous allons donc travailler à sécuriser les pistes cyclables et à mettre en place un stationnement plus sûr pour les vélos, notamment pour ce qui concerne le stationnement de longue durée. C'est ce qui est prévu dans le cadre du PEM de Sète".

Mais quels sont les enjeux d'une telle politique : "Il y en a plusieurs : le premier, c'est l'enjeu environnemental avec un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le second, c'est la fluidification du trafic urbain et un meilleur partage de l'espace public. Troisièmement, il y a un enjeu de santé publique : 80% de la pollution de l'air provient des transports et des déplacements routiers. Il s'agit d'améliorer la qualité de l'air que nous respirons. Mais pas que. Le corps médical préconise 30 minutes d'exercice par jour pour une meilleure santé. Tous les thérapeutes conviennent que la pratique du vélo (y compris électrique) est excellente pour la santé (le cœur, les poumons et les articulations en particulier) et contribue à diminuer la probabilité de certains cancers (notamment celui du sein et du colon). Et ce moyen de déplacement a l'avantage d'être à la portée de tous. Enfin, 4<sup>ème</sup> et dernier enjeu : l'attractivité du territoire. Les gens d'Europe du Nord sont habitués à circuler à vélo. C'est donc un atout de plus à mettre en valeur ici pour attirer ce genre de clientèle".

**C**laire Dubois n'est pas originaire de Sète, mais c'est tout comme. Elle y vient depuis très longtemps en vacances. "C'est pour ça que je connais bien le territoire" dit-elle. "Et c'est pour ça que j'ai choisi de faire mes études dans une région que j'aime, plutôt qu'à Paris". Suite à une licence d'histoire/géographie obtenue en 2017 à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, elle s'oriente vers un Master transports mobilité réseaux. "J'ai terminé